

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

RÉDACTION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

Rédacteur en chef, Eugène DE MIRECOURT.

ADMINISTRATION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

Nous commencerons prochainement la publication d'un feuilleton plein d'intérêt, qui aura pour titre :

UNE HISTOIRE
SOUS ROBESPIERRE.

L'ŒUVRE DE LA DÉLIVRANCE.

Que devient la souscription nationale dans ce pauvre pays, autrefois si généreux et si chevaleresque, et où maintenant l'enthousiasme s'éteint au moindre souffle, où les plus nobles élans se heurtent contre de froids systèmes qui les glacent et les arrêtent ? Il nous semble que les esprits occupés de l'œuvre se divisent en trois classes :

1° Les gens de cœur, — ceux-là ne calculent pas ;

2° Les égoïstes, — ils abritent leur manque de générosité derrière certaines raisons spécieuses, dont personne n'est dupe ;

3° Enfin les irréflechis et les trembleurs, — classe bizarre, toujours prête à se forger des chimères.

Au premier signal, à la première requête, sur un simple mot d'invitation, les gens de cœur, ne voyant que l'intérêt de nos compatriotes restés sous le joug prussien, cèdent à leur noblesse d'âme, à leur dévouement instinctif ; ils croient l'honneur de la France engagé comme leur propre honneur, et donnent largement.

Les égoïstes se demandent si c'est l'affaire de leur parti oui ou non, s'il est prudent de vider sa bourse sans être sûr de réussir... et définitivement la remettent en poche.

Enfin les irréflechis et les peureux hésitent, tergiversent, se demandent si le gouvernement approuve, et s'imaginent que la souscription va gêner les affaires de l'État.

Misère et pitié !

Que ne sommes-nous autorisé à placer sous les yeux de nos lecteurs une lettre de Nancy, lettre arrivée ce matin même ! Nos frères de là-bas ont l'âme broyée sous l'angoisse, ils subissent des humiliations inouïes ; — et vous, qui n'avez pas même aperçu le casque d'un Allemand, vous, provinces heureuses, dont les hordes de Guillaume n'ont pas souillé le territoire, vous assisteriez avec indifférence à un pareil spectacle ?

Non, c'est impossible !

D'abord l'État n'a point à intervenir ici, quand l'Europe et le monde entier nous regardent.

Soyons dignes de notre histoire.

Rappelons-nous que, le jour où Duguesclin fut prisonnier, les femmes de Bretagne filaient leur quenouille pour payer sa rançon !

E. DE M.

La souscription reste donc ouverte au siège de l'Echo de l'Ouest. Nous serons en

mesure de prouver, d'ici à quelques jours, que ceux dont on a le plus admiré le courage, pendant cette guerre fatale, dont il s'agit de conjurer le résultat désastreux, et qui n'ont jamais calculé devant le péril, ne calculent pas non plus devant l'offrande patriotique.

UN SIÈCLE DE NOTRE HISTOIRE.

IV

Charles X avait dans le duc d'Orléans une confiance si illimitée, qu'il lui écrivit de Rambouillet :

« Je prends la résolution d'abdiquer en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux. Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu. Vous aurez donc, en votre qualité de lieutenant-général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne.

» 2 août 1830. »

Devant cet ordre catégorique, on put croire que le duc d'Orléans allait jeter le masque et entrer de plain-pied dans la voie de l'usurpation.

Mais un éclat de ce genre, entaché de précipitation et de maladresse, n'était ni dans les mœurs, ni dans les habitudes de l'habile comédien qui se préparait depuis si longtemps à jouer son rôle. Il se drapa solennellement dans une stricte obéissance à la volonté du chef de sa famille, et dit à M. de Schonen, au bout d'un entretien où celui-ci rappelait d'anciennes et perfides insinuations :

« — Le duc de Bordeaux, Monsieur, c'est votre roi !

» — Ah ! vous êtes le plus honnête homme du royaume ! » s'écria la duchesse d'Orléans, qui se jeta tout émue dans les bras de son mari.

Loyale et foncièrement pieuse, elle ne se doutait guère qu'en ce moment même les comparses du prince affichaient, dans les rues et sur les édifices publics, la criminelle protestation, imprimée, dix années auparavant, dans les journaux de Londres. C'était le cas ou jamais de la démentir. Le duc d'Orléans n'en fit rien. Il laissa le peuple de Paris, surexcité par l'odieuse affiche, se ruier en masse du côté de Rambouillet.

Charles X et tous les membres de la branche aînée prirent le chemin de l'exil et s'embarquèrent à Cherbourg sur le *Great-Britain*, pendant que la branche cadette, se glissant, à l'Hôtel-de-Ville, derrière la République enivrée du succès des barricades, trouvait moyen de lui escamoter dans la poche un manteau royal. Lafayette servit de compère au prince pour l'aider à accomplir ce magnifique tour de prestidigitation.

Je dégage la vérité de palliatifs et de réticences, mais c'est bien la vérité tout entière.

Le fils d'Egalité jeta la bride sur le cou,

non pas au peuple, qu'il amadouait tout simplement par des poignées de main, des allures communes et des flagorneries de bas aloi, mais à cette bourgeoisie voltairienne et matérialiste qui, après avoir, en 89, dépouillé la noblesse et le clergé, demandait à joindre les honneurs et les privilèges à la richesse dont elle s'était mise violemment en possession.

Rien ne sembla plus juste ; on lui en donna tant qu'elle en voulut prendre.

Et vous savez si le sac d'écus est gourmand de décorations et d'emplois ? Son orgueil et son avidité sont en raison directe de sa pesanteur.

Ce furent des jours de grande liesse, où l'on ne s'inquiétait ni de la gloire ni de la dignité du pays, mais où les avocats intriguants et bavards, les finassiers de toute sorte, les industriels de tout calibre et de toute conscience, les coupe-jarrets de la Bourse, les usuriers de la banque et les ventrus de la politique avaient leurs grandes entrées au château, leurs coudées franches dans la morale et la libre exploitation du bien d'autrui. M. Guizot disait à ces gens-là : « Enrichissez-vous ! » donnant ainsi le premier coup d'archet pour organiser autour du veau d'or une danse macabre universelle.

On n'a pas perdu le souvenir des scandales qui signalèrent la fin du règne de Louis-Philippe. L'agiotage était à son comble. S'il fallait enregistrer ici toutes les ruines, toutes les banqueroutes, tous les désastres financiers causés par le démon du jeu, ce grand livre de la honte et du crime n'arriverait jamais à sa dernière page.

Un des plus abominables scandales de l'année 1847 fut l'affaire des mines de Gouhenans, qui se termina par la condamnation d'un ministre et celle d'un pair de France (1).

Pendant que le pays recueillait avec stupeur et colère les révélations issues de ce procès, on apprit un matin qu'un officier d'ordonnance de M^{re} le duc de Nemours avait été pris trichant au lansquenet, dans les salons mêmes du prince, pour réparer des pertes faites à la Bourse.

Chaque semaine on voyait les dépositaires de la fortune et de l'honneur des familles s'asseoir sur le banc de la cour criminelle, inculpés de détournements frauduleux, d'abus de confiance, de faux en écriture publique. Bientôt ce fut le tour d'un ancien président du tribunal de commerce de Paris, longtemps considéré comme le type et le modèle du négociant de vieille roche. Il se fit citer devant les juges consulaires, habitués à écouter avec respect sa parole cationienne, pour s'être livré à des opérations d'agiotage dans une entreprise de chemin de fer placée sous sa direction.

(1) On connaît le mot cynique du roi citoyen : « Plumez la poule, mais ne la faites pas crier. »

Les d'Aguesseau, les Séguier, les Molé durent tressaillir de douleur sur le socle où s'immortalise leur grande image et se voiler la face du pan de leur toge de marbre.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

OU EST LE SALUT ?

Un moment vient où le oui et le non composent toute la politique.

Sommes-nous établis dans l'ordre et dans des conditions de sécurité ?

La révolution a-t-elle perdu du terrain, et la société se sent-elle plus vigoureusement protégée ?

Le sentiment public a-t-il repris confiance, et la marche des affaires est-elle ascendante ou suspendue dans notre pays ?

* *

Si la faiblesse du pouvoir est évidente, si les entreprises ennemies, n'importe sous quelle forme, nous menacent, si la lassitude est universelle et l'épuisement complet, comment peut-on songer à prolonger un ordre de choses qui empêche la France de vivre ?

Nous aurions besoin d'un grand gouvernement, nous avons un gouvernement qui ne ressemble à rien. Il n'est pas républicain, puisqu'il abonde dans le pouvoir personnel ; il n'est pas parlementaire, puisqu'il ne s'inspire pas de la majorité. C'est quelque chose d'indéfini, de capricieux et de boudeur qui s'est mis en travers du défini pour établir ses propres fantaisies. Si nous demandons les grands horizons et les longues perspectives, on nous propose la présidence à vie. Nous faisons grand cas des qualités de l'esprit, mais il ne nous paraît pas que l'avenir d'une nation puisse être représenté par le déclin d'une vie d'homme.

* *

On sait avec quel respect nous avons toujours parlé de l'Assemblée dont l'honnêteté, le désintéressement et le patriotisme nous sont connus ; mais dans quel état d'éparpillement n'est-elle pas tombée sous la main fatalement habile de M. Thiers !

* *

Quand nous entendons parler de droite pure, de droite, de centre droit, de centre gauche, de gauche et d'extrême-gauche, il nous semble voir passer devant nous l'impuissance de l'Assemblée. Il est des temps où l'on procède par nuance et où la diversité des groupes a sa raison d'être dans une Chambre, c'est le luxe de la liberté des jugements dans le mécanisme représentatif ; mais lorsqu'un pays est foulé par l'étranger, travaillé par une effroyable barbarie intérieure, et suspendu sur l'abîme dans une crise suprême, la représentation nationale devrait n'offrir que la grande attitude du bien contre le mal. Pourquoi faut-il que les

disputes entre honnêtes gens soient possibles en face de l'agonie de la patrie ?

Hélas ! c'est pourtant le spectacle que nous donnons au monde. Non, cela ne peut pas, ne doit pas durer. La France se meurt, hâtons-nous de l'arracher à la mort.

* *

Quel homme sérieux peut croire que la France se sauvera par la République ? Ces choses-là ne se discutent plus. Le mettre en doute, c'est vouloir devenir ridicule. Le retour de l'Empire, dont on s'étonne d'entendre parler, ne sauverait personne, et serait la plus profonde, la plus sinistre des humiliations. L'orléanisme, essayant de recommencer 1830, serait promptement brisé par les vraies forces monarchiques et sociales et par les forces radicales.

Le Roi, voilà l'homme de tous, le parti de tous, la protection de tous. Chef de la grande famille française, il la couvre de son dévouement et de son amour. Pourquoi cette lenteur à comprendre que seul il peut sauver la dignité, les intérêts, l'avenir de la France ?

* *

Quant au programme, pour en finir avec toute discussion, nous nous bornons à rappeler que M. de Chambord a dit, le 5 juillet :

« Dieu aidant, NOUS FONDERONS ENSEMBLE, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE et des FRANCHISES LOCALES, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

» Nous donnerons pour garantie à ces LIBERTÉS PUBLIQUES auxquelles tout peuple chrétien a droit, LE SUFFRAGE UNIVERSEL honnêtement pratiqué et LE CONTRÔLE des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle. »

* *

Décentralisation administrative, franchises locales, suffrage universel, contrôle de deux Chambres, voilà le programme du Roi. C'est le programme monarchique et national.

« Nous fonderons ensemble, et quand vous le voudrez, ajoutait le comte de Chambord, un gouvernement conforme aux besoins du pays. »

Les manifestes annoncés de la droite et du centre droit peuvent-ils rien ajouter à ces solennelles déclarations ? Nous ne le pensons pas. Tout au plus peuvent-ils ressembler à ces réponses que les Assemblées ont coutume de faire aux discours du trône.

M. le comte de Chambord ne pouvait inviter ses amis à signer un programme parlementaire. Le droit des Assemblées est distinct du droit royal, et l'héritier de nos Rois n'a pas eu besoin d'une constitution pour se le rappeler.

Voici deux nouvelles qui nous semblent appartenir à la section des canards. La première est donnée par l'*Opinion nationale* :

« Le bruit court qu'on aurait découvert un complot pour enlever l'Assemblée à Versailles. Les organisateurs de cette « patriotique » tentative seraient trois personnalités militaires de l'Empire, au premier rang parmi les plus déconsidérées. »

La seconde nouvelle est tirée de la *Presse* : « Hier au soir, des groupes nombreux stationnaient devant l'hôtel de M. le duc d'Aumale. A la suite de quelques cris : *A bas le duc d'Aumale ! Vive l'empereur !* des arrestations ont été opérées.

SÉANCE DE LA CHAMBRE.

On a traité hier la question du Conseil d'État.

Il paraît que la révolution du 4 septembre avait bien fait de supprimer cette institution politique et que M. Batbie a tort de vouloir la remettre sur pied.

M. Lefèvre-Portalès débite un discours qui alourdit toutes les paupières.

Un orateur qui lui succède, M. Bardoux, a un genre d'éloquence moins opiacé. Le conseil d'État, selon lui, ne manquait pas de mérite ; toutefois il faut rogner ses attributions, qui étaient trop larges.

Mais voici le plus curieux.

On n'a pas oublié que c'est Gambetta lui-même, en personne, aidé de ses complices, qui a bel et bien supprimé le conseil d'État, au 4 septembre : eh bien ! il affirme aujourd'hui qu'il faut le rétablir. « Mais pour cela, dit-il, attendons que le pouvoir soit définitivement constitué. » Voyez-vous cela ? C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il faut dissoudre la Chambre et nommer une Constituante. Grand merci !

« Le fougueux tribun, dit Albert Millaud dans sa *Gazette parlementaire*, n'a plus qu'une éloquence flasque. Il est bruyant, sonore et phraseur. C'est bien l'homme qui plaît aux foules par l'éclat de son organe, la couleur de ses phrases et son énergie à frapper du poing sur un pupitre. M. Gambetta n'est qu'un Mengin parlementaire, qui remplace le casque sacré par un chapeau graisseux, la voiture du charlatan par un parapluie sans baleine, et qui vend des mots au lieu de vendre des crayons. J'aime mieux le véritable Mengin. »

Vous avez raison, confrère, — nous sommes de votre avis.

Etranger.

BERLIN, 15. — La gravité de la situation force M. de Bismark à payer d'audace. C'est ce qu'il a fait avant-hier, lors de la discussion d'un amendement, d'après lequel le gouvernement serait tenu de nommer des ecclésiastiques aux fonctions d'inspecteurs des écoles, mais en se réservant le droit de les révoquer quand bon lui semblerait.

ROME. — Les audiences ne discontinuent point au Vatican. Le général Sherman, à peine arrivé à Rome, s'est empressé d'aller présenter ses hommages au Saint-Père.

Sa Sainteté a donné audience hier à toutes les sœurs de l'institut des Filles de la Croix et à plusieurs familles romaines et étrangères.

Ce matin, vers midi, le Souverain-Pontife admettait à l'honneur de l'audience toutes les dames qui, à titre de promotrices ou de collectrices, appartiennent à une pieuse institution de secours sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de sainte Anne. La dame secrétaire a lu une affectueuse adresse, à laquelle Sa Sainteté a daigné répondre avec sa bonté accoutumée ; puis elle a accordé à tous les assistants son apostolique bénédiction.

Le Saint-Père était plein de santé, affable et bienveillant comme toujours. Il a fait sa promenade accoutumée dans la bibliothèque, charmant tous ceux qui avaient le bonheur de l'accompagner par ses réparties fines et spirituelles.

CONFESSION D'UN FÉDÉRÉ.

Mon colonel, j'aurai demain soixante-huit ans, Mon père m'éleva dès mon plus jeune temps Pour la haine du prêtre et pour l'horreur du moine. Je suis né dans un coin du vieux faubourg Antoine, Et j'ai, jusqu'à quinze ans, grandi sans foi ni loi, A la grâce du diable et du pavé du roi. Des nobles haïssant les allures altières, Je maudissais leur caste et fermais leurs portières. Heureux instants ! Depuis, mon cœur s'est endurci, Mais, à ce moment là, c'était mon seul souci D'être aux yeux de Polyte un modèle, un exemple, De dévorer le soir, au boulevard du Temple, Mes deux sous de galette, et de trouver trop court Un drame de Ducange ou de Pixérécourt. Le dimanche, toujours lesté pour la bamboche, J'allais aux champs avec mon saucisson en poche. Les champs ! on les avait sous la main. Nul besoin De chercher tout un jour la douce odeur du foin.

Le progrès a depuis suivi son cours tranquille, Mais alors on dansait sur l'herbe à Belleville. Là, dans la mousse épaisse, étendu sur le flanc, Je lichais pour cinq sous mon litre de vin blanc. Au dessert, loin des yeux du gendarme, sans craintes, Tout le monde buvait à ses idoles saintes... Mon idole en ce temps s'appelait Béranger.

L'âge vint. On me dit qu'il fallait me ranger. On m'apprit un état. Je fus contraint, ô honte ! Pour le riche orgueilleux de bûcher à bon compte. C'était dur. Il fallait travailler jour et nuit. La besogne marchait. Déjà dans mon réduit J'avais quelques vils sacs d'écus, presque une rente Quand apparut soudain Juillet mil huit cent trente.

Juillet mil huit cent trente ! ô souvenir joyeux ! D'une vie au déclin ô printemps radieux ! Jours de sainte allégresse et d'enivrant délire ! Mon colonel, j'étais majeur, je savais lire, Ayant appris, au nez du Père Lorient, Mes lettres dans Voltaire, édition Touquet. J'avais de longues dents et j'aspirais à mordre. Les journaux libéraux nous donnaient le mot d'ordre. Dans l'ombre on s'amassait sans bruit. Des gens bien mis Traversaient le faubourg en criant : « Mes amis, On vous trompe. Il est temps enfin d'envoyer paître, Le carrosse du noble et l'étole du prêtre.

La troupe tournera. Lafitte est sur son banc Et le vieux Lafayette a pris son cheval blanc. Quant au roi Charles X, rien ne le trouble. — Il chasse, En plein mois de juillet il cherche la bécasse. Avec son Polignac il parcourt les guérets. Il plaisante son peuple, et, lançant ses décrets Sur Paris frémissant, comme les traits du Parthe, Pour bourrer son fusil, il emporta la Charte. Peuple saint, peuple grand, peuple plein de vertu, Nous veillerons sur toi, combats ! »

J'ai combattu. Je n'avais qu'un flingot à pierre ; mais ma bouche Gôlait une âcre joie à mâcher la cartouche : J'ai quitté mon logis, preste comme un chamois, Pour suivre mes amis qui suivaient les bourgeois... La guerre des pavés aime les embuscades. J'ai, sur mes plans à moi, construit trois barricades, Trois bijoux. Si mon œuvre offrait quelqu'hiatus, C'est que nous n'avions pas alors les omnibus. Cette fête dura trois jours. C'était superbe ! Suisses, gardes du corps tombaient comme brins d'herbe Pour un nom, pour un cri, pour un je ne sais quoi. Nous mourions pour la charte ; eux mouraient pour le Roi. Que de sang a coulé dans ces luttes sinistres !

Le lendemain, les gens bien mis étaient ministres. Ils nous dirent alors : « Peuple saint, peuple beau, Il faut prendre tes morts et les mettre au tombeau. Ne boude pas devant cette tâche importune. Nous donnerons de l'air à la fosse commune. Qu'ils dorment, ces martyrs qui raillaient les canons ! Un bronze fait exprès consacra leurs noms, Et notre caisse, ouverte aux touchantes épreuves, Distribuera dix francs chaque mois à leurs veuves. » Mon cœur eut la nausée à ce honteux marché. — D'autres disaient : « Refaits ! » — Moi, je n'ai pas bronché. J'ai, de leur nouveau roi bravant les sombres meutes, Donné mon sang vermeil à toutes les émeutes, Et j'ai laissé, vaincu souvent, toujours meurtri, Un œil à Transnonain, deux dents à Saint-Merri. En Février, je crus attraper la timbale : Monsieur Flocon n'avait rien d'Héliogabale, Crémieux était bien vu, Ledru faisait florès, Et je couvais des yeux ton col, Garnier-Pagès. Mais, là, baste ! à chacun son rôle sur la terre, Et le Destin, dont nul n'a sondé le mystère, A fait l'âne pour braire et l'oiseau pour chanter, La femme pour mentir et moi pour dépaver.

Vive Juin ! J'ai taillé — je le dis sans vergogne, — A vos prédécesseurs une rude besogne. Vieux routier de prétoire, aux juges ébaubis, J'ai fait valoir un lot d'étranges alibis ; Et ma voix, qui se plaît dans les notes plaintives, Put établir, devant ces âmes primitives, Un parallèle heureux, fait pour troubler leurs cœurs, Entre Juin mis à bas et Février vainqueur : Ils m'ont absous... Depuis, pendant vingt-deux années, A l'âpre oisiveté du travail condamnées,

J'ai dû me contenter, émeutier au rancart, Tous les six ans, d'aller nommer Ernest Picard : C'était maigre !... Il fallut, pour me rendre à la vie, Ton soleil, ô Septembre, aube trop tôt ravie ! Le cinq, au soir, au nom du club des Amandiers, Je m'installai sous-chef dans les barricadiers. En trois mois, là, j'ai su, tout en fumant ma pipe, Créer mon idéal : la barricade-type, Le monstre à toute fin qui peut montrer les dents Au soldat du dehors, au soldat du dedans, Et braver à la fois, implacable et superbe, Les troupes de DE MOLTKE et celles de FAIDHERBE : La critique pouvait y briser son tamis. Avouez, Versaillais, en loyaux ennemis, Que ce n'était pas là le travail d'un manœuvre, Vous qui m'avez pincé debout sur mon chef-d'œuvre.

Mais je veux vous sauver de plus longs boniments. Je vous dois, colonel, tous mes remerciements Pour m'avoir conservé si longtemps la parole. Mon âme inébranlable et passée au pétrole Attend de votre arrêt les stigmates plaisants... « A perpétuité ! » J'en aurai pour deux ans.

GASTON JOLLIVET.

Faits et propos du jour.

Le prince Frédéric-Charles est fort souffrant d'une maladie de poitrine. Il va partir pour le Caire, dont le climat lui a été recommandé par les médecins.

Excellente idée qu'ont eue là messieurs les docteurs tudesques.

Héros prussien, bon voyage !

M^{gr} l'archevêque de Cambrai a fait remettre, la semaine dernière, au nonce apostolique, une somme de 187,000 francs provenant de la quête de Noël et des offrandes recueillies par la *Semaine religieuse* du diocèse.

Monseigneur l'évêque de Poitiers vient de donner une instruction pastorale admirable sur l'opposition à Dieu manifestée par l'opposition au prêtre.

« La disposition actuelle de l'esprit public parmi nous n'a-t-elle pas été signalée et peinte au vif par le prophète Osée quand il disait à Israël : « Ne cherche point à faire entendre maintenant ni le langage de la justice ni la voix du raisonnement : car ton peuple ressemble à une multitude insurgée contre le prêtre ; et tu vas crouler tout à l'heure : *Verumtamen unusquisque non judicet, et non arguatur vir : populus enim tuus, sicut hi qui contradicunt sacerdoti ; et corruet hodie.* »

» Au sentiment du prophète, une nation est incurable, un peuple est incorrigible, une situation est désespérée, et c'est peine perdue d'invoquer la raison et l'équité, quand l'autorité divine du sacerdoce, au lieu d'être reconnue et respectée, ne trouve plus que résistance et contradiction. La ruine alors est inévitable, et elle est prochaine. »

A la Chambre, on commente avec beaucoup de vivacité, parmi les députés de la droite, une lettre du comte de Paris où se trouve un vif éloge du gouvernement de Victor-Emmanuel.

Le prince dit textuellement :

« Si je n'ai pas le bonheur de partager avec mon frère les souvenirs de la campagne de 1859, je n'en éprouve pas moins une vive sympathie pour les institutions libérales qui sont dans le présent l'honneur, et dans l'avenir la meilleure garantie du royaume d'Italie. »

C'est le *Journal des Débats* qui fait cette publication. Est-ce un hasard ? est-une perfidie ? Quelques personnes charitables inclinent à la seconde supposition. Elles s'autorisent d'un article publié dans le même numéro et où l'on critique l'attitude *timide* et *indécise* des princes d'Orléans.

Qu'est-il donc arrivé aux *Débats* ? Seraient-

ils ralliés au comte de Chambord, ou passés à la République?...

Les députés qui composent le centre gauche paraissent décidés à prendre l'initiative d'une proposition constitutionnelle pour demander la proclamation définitive de la République, si le programme de la droite est livré à la publicité.

L'officieuse Agence Havas croit que le gouvernement appuierait cette proposition.

Quelques jeunes Belges, dit le *Courrier de France*, se sont amusés à crier : Vive la liberté! devant l'hôtel où le comte de Chambord est descendu à Anvers.

Nous espérons que cette démonstration juvénile, ou plutôt puérile, n'avait aucune gravité et ne se reproduira pas. La Belgique se ferait tort si elle ne donnait aux prétendants français qu'une hospitalité précaire et orageuse. Les vrais républicains ont horreur des émeutes, et ce serait bien mal servir la cause de la liberté que de se livrer contre les princes à des manifestations grossières.

Si les jeunes gens d'Anvers ont cru nous rendre service en faisant du bruit sous les fenêtres de l'hôtel Saint-Antoine, nous les prions de s'épargner cette peine et de nous laisser choisir paisiblement un gouvernement sans troubler le sommeil de nos adversaires politiques.

L'affaire de la rue Haxo — assassinat des gendarmes — viendra le 7 mars prochain devant le sixième conseil de guerre, présidé par M. le colonel Delaporte.

M. le Président de la République va restituer le service des cultes au ministère de la justice, sur les pressantes sollicitations de M. Dufaure.

M. le garde des sceaux, appelé devant la commission du budget, a déclaré qu'il n'acceptait aucune des réductions proposées pour son ministère.

On lit dans la *Décentralisation* de Lyon : « Un bon mot de M. Grosbon à une séance du conseil général du Rhône :

» Le citoyen Durand était d'avis d'imposer les liqueurs de préférence à la viande, ce en quoi il n'avait pas tort.

» M. Grosbon était d'un avis contraire, et dans le cours de la discussion il laissa échapper l'aveu suivant : « — Voyez-vous, monsieur Durand, je ne suis pas plus ivrogne que vous, moi ; mais.... etc... »

La justice se fait sentimentale.... en Russie.

Le *Gaulois* raconte qu'une jeune femme de seize ans vient d'être acquittée, par la cour de Moscou, du crime d'assassinat de son mari.

Voici les arguments sur lesquels les juges se sont appuyés pour prononcer l'acquiescement :

« On ne saurait considérer ce meurtre que comme un simple acte de défense forcée, attendu que l'accusée, une jeune et belle personne, a été obligée par ses parents d'épouser un vieillard fort laid. »

Gare aux vieux mariés ! A coup sûr, ils n'émigreront pas à Moscou!

Un de nos amis, ancien consul d'Espagne au cap de Bonne-Espérance, et dernière-

ment revenu de ce poste lointain, nous racontait hier l'histoire que voici :

Un jour, il s'égara, avec quelques amis, à cinq ou six lieues de la ville du Cap. Il était tard, le soleil allait se coucher, et les promeneurs mouraient de faim. Ils avisèrent une cahutte de nègre et y entrèrent.

La cahutte n'était habitée, en ce moment, que par une vieille négresse, qui ne savait pas un mot d'anglais.

Ils lui demandèrent à manger par gestes ; par gestes également, elle leur répondit qu'elle n'avait rien.

— Et cela ? mima notre ami en désignant des objets noirs, semblables à des champignons, et pendus au plafond par une ficelle.

La négresse fit un geste d'horreur et s'enfuit.

— Ma foi, dit notre ami à ses compagnons, ce sont des morilles ; faisons-les cuire et mangeons-les.

Ainsi firent-ils ; mais à peine finissaient-ils la dernière bouchée, que le maître de la cabane arriva, sur les pas de la négresse :

— Misérables ! s'écria-t-il en mauvais anglais, vous avez mangé mes trophées... les oreilles de mes ennemis !

On juge avec quelle rapidité les infortunés prirent la fuite.

Un excellent portrait du chef de l'Etat :

M. Thiers est révolutionnaire sans être libéral. — La révolution pour lui n'est pas un but, mais un moyen. Il est révolutionnaire pour arriver aux affaires ; mais une fois qu'il y est parvenu, il voudrait tout remettre en ordre, tout rétablir comme devant, et ne laisser subsister qu'un seul changement, c'est-à-dire celui qui le substitue au gouvernement précédent.

Il jette des pierres aux fenêtres du pouvoir et casse volontiers les carreaux ; mais ce n'est pas un émeutier, c'est un vitrier qui se prépare de l'ouvrage.

Aussi, n'attendez de lui ni un progrès radical, ni une innovation libérale au fond ; dans ce gouvernement dont il fait habilement voir les défauts et les vices, il ne reconnaît qu'un seul défaut, c'est que ce ne soit pas lui qui soit le gouvernement ; aussi, une fois ce défaut important corrigé, il prend facilement son parti sur les autres.

Chronique Locale.

Lundi, monseigneur l'évêque d'Angers a parcouru le quartier de Fenet, le plus pauvre de Saumur, et a distribué à plus de cinquante ménages des consolations religieuses, accompagnées de larges aumônes. Les mères de famille pleuraient d'émotion ; de malheureux enfants déguenillés tombaient à genoux devant le prélat, et les malades se redressaient sur leur lit de souffrance pour le bénir. De longtemps, la population de Saumur n'oubliera cette pieuse et touchante visite de la charité chrétienne.

On connaissait la haute intelligence de Monseigneur, on ne connaissait pas encore assez peut-être son extrême bonté.

Les dames de la Miséricorde feront procéder au tirage de leur loterie, aujourd'hui vendredi, 25 février, au Bureau de la charité.

Voici une lettre dont on nous a demandé l'insertion et que l'abondance des matières ne nous a pas permis de publier jusqu'à ce jour. Elle concerne les intérêts de la localité.

« Saumur, 17 février 1872.
(hôtel Budan)

» A Monsieur le Directeur de l'*Écho de l'Ouest* à Saumur.

» Monsieur le Directeur,

» On s'est ému dans l'arrondissement de Saumur d'une circulaire lancée par le président du tribunal de commerce de cette ville à la date du 8 courant, et qui tiendrait à faire croire que la compagnie des Charentes peut donner aux intéressés, promptement et sans sacrifices, la ligne de Niort au Mans sollicitée par elle comme ligne d'intérêt général.

» Ceux qui disent que les Charentes construiront promptement, ignorent absolument la marche et le nombre des formalités à remplir pour une ligne d'intérêt général ; ils ignorent que la loi de 1865 a été faite justement pour faire jouir les intéressés d'une rapidité d'exécution que ne comportent pas les formalités inhérentes aux concessions des grandes lignes.

» Ils ignorent que si la compagnie des Charentes ne demande pas de subvention, elle demande un équivalent qui certainement ne lui sera pas accordé, et que rien n'est plus problématique à ce point de vue que le succès de sa demande en concession.

» Que les intéressés ne lâchent donc pas la proie pour l'ombre ; qu'ils aient le bon sens de conserver ce qu'ils tiennent au lieu de le lâcher pour courir après ce qu'on leur promet.

» Voulez-vous me permettre ultérieurement, Monsieur le Directeur, d'annoncer à vos lecteurs que, d'après une lettre qui me parvient ce matin même de Paris, le dossier du chemin de Poitiers-Saumur est sorti du Conseil d'État avec son approbation la plus complète, et que le décret d'utilité publique paraîtra dans quelques jours au *Journal officiel*, ce qui permettra de commencer immédiatement les expropriations et d'approvisionner les travaux.

» Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

» G. GALLAND,
» ingénieur civil à Paris. »

Le 17 février, à 5 heures du soir, le feu s'est déclaré à Varennes-sous-Montsoreau, dans un grenier appartenant à M. Cuillerer, cultivateur.

Les voisins sont arrivés à son secours, puis les pompiers du bourg, aussi les dégâts n'ont-ils pas été considérables. Rien n'était assuré.

Cet incendie paraîtrait dû à l'imprudence du propriétaire qui, la veille au soir, serait entré avec une chandelle dans l'écurie située sous le grenier.

Le même jour, au Puy-Notre-Dame, vers 8 heures du soir, le feu consumait une barge de bois appartenant au sieur Dutertre, boulanger à Sanziers.

Il a été impossible de sauver un seul fagot ; les travailleurs ont dû se borner à éloigner du foyer de l'incendie deux autres barges, qui se trouvaient à une petite distance.

Ce sinistre serait dû, dit-on, à l'imprudence d'un fumeur.

Dimanche, la commune de St-Georges-le-Thourel était mise en émoi. Un homme, père de famille, le sieur Chauveau, Dominique, âgé de 34 ans, s'est tué d'un coup de fusil.

Il était à la chasse d'un renard et s'était avancé dans un fourré, tenant son fusil par le canon ; une branche a fait lever le chien

et le plomb est venu le frapper à la tempe. La mort a été instantanée.

Le cadavre a été retrouvé au milieu des ronces où le malheureux a été frappé.

LES PRINCES D'ORLÉANS

LEUR HISTOIRE.

III

De 1840 à 1844, le prince de Joinville tint presque continuellement la mer. Il promena le pavillon français de Brest à New-York, de Philadelphie à Boston, de Lisbonne au Sénégal et en Guinée. Il voulait étudier ces honnêtes Anglais dans leur manière d'exercer le droit de visite, et s'appliquait à chercher les mesures à prendre pour mettre un terme à leurs procédés vexatoires.

Au mois de mai 1843, il épousait, à Rio-Janeiro, la princesse Francesca de Bragança, fille de l'empereur du Brésil, qui, depuis six ans, lui était promise (1).

Lors de ses courtes stations aux Tuileries, Joinville avait un grand succès d'originalité. Sa franchise, son enjouement de caractère, son langage pittoresque, sa verve et son entrain joyeux amusaient tout le monde, excepté Louis-Philippe. Celui-ci trouvait son fils le marin très-indiscipliné, très-raisonneur et beaucoup trop ami de l'indépendance (notez que le prince avait trente-deux ans). Il l'accusait en outre de manquer de tenue dans ses manières et de réserve dans ses discours.

On comprend qu'il ne s'agissait pas de choses graves. Quelques propos de matelot plus ou moins saugrenus, quelques plaisanteries au gros sel ne justifiaient qu'à demi les reproches de ce père injuste.

Exemples :

Au départ de son frère pour ce voyage, où il visita le Sénégal et la Guinée, la princesse Clémentine lui dit :

— Joinville, que vas-tu me rapporter de cette excursion ?

— Ce que tu voudras, ma sœur.

— Eh bien ! tu trouveras là-bas des peuplades sauvages ; rapporte-moi le costume d'une reine du pays.

— Je te le promets, dit le prince.

Au bout de trois années de navigation il revint, et sa sœur lui demanda :

— J'espère que tu n'as pas oublié mon costume ?

— Non, je l'ai dans ma poche.

— Comment, dans ta poche?... un costume complet ?

— Très-complet.

Il lui donna un collier de perles fines avec un bracelet de corail.

— Et puis ? demanda la princesse.

— Ah ! répondit Joinville, c'est tout !

Si le costume de la reine sauvage — costume historique du reste — offusquait la décence de Louis-Philippe, rien ne l'empêchait d'envoyer une ambassade à cette Majesté trop peu vêtue et de compléter sa garde-robe.

En attendant, la princesse Clémentine, riant et rougissant tout à la fois, trouva le collier magnifique et le bracelet charmant.

Mais voici qui est moins excusable.

J'emprunte l'anecdote au biographe Castille, qui en garde toute la responsabilité.

La gouvernante du petit comte de Paris, alors âgé de trois ans, avait montré quelque sévérité à l'égard de l'auguste marmot. Un soir, le prince de Joinville, qui adorait son neveu, voulut le retenir dans sa chambre.

— Oh ! non, M^{me} X*** me gronderait ! dit l'enfant qui ne demandait pas mieux que de

(1) Deux enfants, un fils et une fille, sont issus de ce mariage.

rester, mais qui était bien aise de protester contre une gronderie future.

— Eh bien, repartit Joinville, tu lui diras : (Ici un mot impossible, prononcé, dit-on, par Cambonne, mais que Victor Hugo seul a eu l'aplomb d'écrire).

Le petit prince ne manque pas de suivre la recommandation de son oncle, et le propos incongru est rapporté au roi. Sans plus de retard Louis-Philippe se fait amener le jeune délinquant, et, avec toute la dignité que l'on peut mettre dans un discours à un enfant de cet âge, il lui enjoit de nommer celui qui lui a appris ce mot. L'enfant devine que cela ne manquera pas d'attirer un reproche à son oncle, et il refuse si bien, que Louis-Philippe, montant sur ses grands chevaux, lui dit que, futur roi de France, il ne doit recevoir que de bons exemples, et qu'en conséquence il le somme de nommer le coupable.

— Eh bien ! c'est mon oncle Joinville.

— J'aurais dû m'en douter, dit le roi. Toujours le même !

Le biographe n'ajoute pas si le capitaine de vaisseau reçut une admonestation royale, ou si l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, qui

était alors on ne peut mieux en cour, intervint pour prouver au monarque grognon que le mot était tout simplement... sublime.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

Dernières Nouvelles.

Il se confirme que M. Pouyer-Quertier a retiré son projet d'impôt sur les matières premières en ce qui concerne les textiles.

On dément que des bonapartistes aient été arrêtés.

On croit que la gauche et le centre gauche proposeront de conférer la présidence à M. Thiers pour quatre ans, le renouvellement partiel de l'Assemblée et la création de deux Chambres, si l'on publie le programme de la droite et la lettre d'adhésion du centre droit, qui ont réuni environ trois cents signatures.

Mais il n'est pas question de publier maintenant ces manifestes.

On assure que plusieurs notabilités de la droite conseillent à leurs amis et aux adhérents du centre droit de se contenter d'avoir

montré leur force et l'union qui résulte du nombre imposant de signatures groupées par le programme et la lettre d'adhésion, et de ne pas livrer ces documents à la publicité.

L'Agence Havas espère que ce conseil sera suivi.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Les souscripteurs aux **CENT QUARANTE VOLUMES** de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme **PRIME**, à un abonnement d'une année à l'**ECHO DE L'OUEST**, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'**ECHO SAUMUROIS**, peut réclamer pour une somme de **QUARANTE FRANCS**, au lieu de **SOIXANTE-DIX FRANCS**, la collection tout entière des **140 volumes expédiés franco**. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)

Dans tous les cas de grippe, rhumes de poitrine et bronchites, on ne saurait trop recommander une préparation dont l'efficacité est consacrée

par soixante ans d'expérience; que les *Chomel*, les *Louis*, les *Récamié* et les célèbres médecins de Paris recommandent dans leur clinique et leurs ouvrages, nous voulons parler du sirop de *Pierre Lamouroux* qui n'a pu être encore détourné par les nombreuses imitations que son succès a fait éclore. Le soulagement, est immédiat et la guérison complète en quelques jours. — Dans toutes les pharmacies.

Sommaire de l'UNIVERS ILLUSTRÉ du 17 février.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par Th. de Langeac. — La Ceinture de Vénus (suite), par la comtesse Dash. — Revue scientifique, par J. Rambosson. — La porte de la Victoire au Caire, par F. Ricard. — Incendie des forêts du Michigan, aux Etats-Unis, par X. Dacheres. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Hôtels-de-Ville de Belgique, par Jean-Karl. — Le reliquaire d'amour, par H. Vernoy. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echees.

Gravures : L'aurore boréale du 4 février : les curieux sur le Pont-Neuf. — M. de Goulard, ministre de l'Agriculture et du Commerce. — Navigation aérienne : Ascension du ballon de M. Dupuy de Lôme. — La Porte de la Victoire, au Caire. — Etats-Unis : Incendie des forêts du Michigan. — Principaux Hôtels-de-Ville de Belgique. — Le reliquaire d'amour. — Rébus.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etudes de M^e BABIN, notaire à Tigné, et de M^e BESSON, notaire à Martigné-Briand.

A LOUER

LES

FOURS A CHAUX DE RION

Sis en la commune de Tigné.

La quantité de pierre calcaire extraite et placée proche ces fours à chaux, est de 1,200 mètres cubes.

S'adresser audits notaires pour avoir des renseignements, et pour traiter, à M. DENIS, mandataire des propriétaires, qui se trouvera à Martigné-Briand les 2, 3 et 4 mars 1872.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

GRANDE ET BELLE MAISON

Située rue de la Visitation, n° 13.

Occupée autrefois par M. Félix Nau de Maupassant;

Elle est composée au rez-de-chaussée d'un salon, de deux salles à manger et office, cuisine et arrière-cuisine, cinq chambres à coucher, greniers et deux mansardes, jardin, cour, écurie et remise.

S'adresser à M^{me} veuve DROUARD, rue de la Marine, sur les Ponts.

A VENDRE.

UN PIANO D'OCCASION.

S'adresser au bureau du journal.

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc capable de faire le courant d'une étude. (99)

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

LE SEUL CUNDURANGO-GAULT

importé de l'Équateur, sous la garantie du gouvernement et par l'entremise des consulats. Le seul employé dans les hôpitaux contre les *Vices du Sang*. Le seul vin de Malaga au Cundurango-Gault employé contre l'*Anémie*, les *Fleurs Blanches*, la *phthisie*, etc., se trouve à la pharmacie Meyerbeer, 3, rue Meyerbeer, Paris.

Les médicaments à base de Cundurango-Gault se vendent en France, exclusivement sur ordonnance de médecin. Correspondance avec les Médecins. (72)

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE ET C^{ie}

Manufactures à Paris et à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade)

SPÉCIALITÉ de COUVERTS CHRISTOFLE, PRIX de FABRIQUE

COUVERTS ALFÉNIDE OU MÉTAL BLANC.

Toute ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE est garantie sur facture et poinçonnée de contrôles indiquant le poids net d'argent.

REARGENTURE DES ANCIENS COUVERTS avec les mêmes garanties.

S'adresser chez M. CH. DUVEAU, fabricant-bijoutier,

Agent Général de la C^{ie} d'Assurances le *Phénix*, quai de Limoges, 117, à Saumur.

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — PRIX : 70 FRANCS.

Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

- | | | | | |
|---|--|--|---|--|
| PREMIÈRE SÉRIE.
1 Jules Favre.
2 Victor Hugo.
3 Berryer.
4 Le Père Félix.
5 Balzac.
6 Châteaubriand.
7 Odilon Barot.
8 Villemessant.
9 Dumas père.
10 Le Bibliophile Jacob.
11 Auber. — Offenbach.
12 Rosa Bonheur.
13 Emile de Girardin.
14 M ^e Dupanloup.
15 Rose Chéri. — Bouffé.
16 Timothée Trimm.
17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.
18 Gavarni.
19 Théophile Gautier.
20 Crémieux.
21 Garibaldi.
22 Sainte-Beuve.
23 Paul de Kock.
24 Jules Janin.
25 Barbès.
26 Lacordaire.
27 Guizot.
28 Lamartine.
29 Béranger. | 30 Lamennais.
31 Charles Monselet.
32 Ponsard.
33 Augustine et Madeleine Brohan.
34 Cavour.
35 L'Impératrice Eugénie.
36 Bismark.
37 Ingres.
38 Alphonse Karr.
39 Mazzini.
40 Canrobert.
41 François Arago.
42 Armand Marrast.
43 Havin.
44 Méry.
45 Victor Cousin.
46 M ^{me} Arnould Plessy.
47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
48 Arnal. — Adolphe Adam.
49 Cormenin.
50 Mélingue.

DEUXIÈME SÉRIE.
51 Pie IX.
52 Louis Veuillot.
53 Mérimée.
54 George Sand.
55 Henri Monnier.
56 Félicien David.
57 Alfred de Musset.
58 Pierre Leroux. | 59 Scribe.
60 Ricord.
61 Thiers.
62 Raspail.
63 Rochefort.
64 Edmond About, — Carnot, — Changarnier.
65 Villemain.
66 Beauvallet.
67 Michelet.
68 Dupin.
69 Henri Murger.
70 Gustave Planche.
71 Montalembert.
72 Falloux.
73 Dumas fils.
74 Déjazet.
75 Rachel.
76 Le Père Hyacinthe.
77 Clairville. — Eugène Labiche.
78 Frédéric Lemaître.
79 Ledru-Rollin.
80 Blanqui.
81 Louise Colet.
82 Garnier-Pagès, — Le Père Enfantin, — Cabet.
83 Le baron Taylor.
84 Saint-Marc Girardin.
85 Napoléon III.
86 Le prince Napoléon, — Causidière.
87 Mirès. | 88 Emile Deschamps.
89 Arsène Houssaye.
90 Pierre Dupont.
91 Champfleury. — Courbet.
92 Emile Augier, — Théodore Barrière, — Anicet Bourgeois.
93 Paul de Cassagnac.
94 Emile Ollivier.
95 M ^e Mermillod.
96 Cavaignac.
97 Proudhon.
98 Antonelli, — M ^e Darboy.
99 Salvandy.
100 Alfred de Vigny.

TROISIÈME SÉRIE.
101 Horace Vernet.
102 M ^{me} de Girardin.
103 Rothschild.
104 Roger de Beauvoir. — Alphonse Brot. — Th. de Bauville. — Barthélemy.
105 Félix Pyat. — Louis Blanc.
106 Rossini.
107 Le Père de Ravignan.
108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
109 Viennet. — M. de Barante.
110 M ^{me} Georges.
111 Lola Montès.
112 Eugène Delacroix. | 113 Anaïs Ségalas.
114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
116 Berlioz.
117 Mac-Mahon.
118 Guillaume I ^{er} .
119 Paul Delaroche. — Decamps.
120 Henri Heine.
121 Eugène Sue.
122 Gérard le tueur de Lions.
123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
124 Nogat S ^t -Laurens.
125 Considérant. — Flocon.
126 Philarète Chasles.
127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
128 Grassot.
129 Louis Jourdan. — Bocage.
130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
131 Meyerbeer. — Halévy.
132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
133 Paul Féval. — Villiamé.
134 Francis Wey.
135 Le docteur Véron.
136 Le comte de Chambord.
137 Gambetta. — Trochu.
138 Renan. — L'abbé Châtel.
139 Lamoricière.
140 Les princes d'Orléans. |
|---|--|--|---|--|